

Loi n° 1.034 du 26 juin 1981 relative à la vaccination antivariolique

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	26 juin 1981
Publication	Journal de Monaco du 3 juillet 1981 ^[1 p.3]
Thématiques	Santé publique - Général ; Professions et actes médicaux

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1981/06-26-1.034@1981.07.04>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article unique

Est suspendue à compter de la publication de la présente loi, l'obligation à vaccination antivariolique prévue par l'article 1er de la loi n° 882 du 29 mai 1970.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 3 juillet 1981

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1981/Journal-6458>